

C.R.I.C. N° 9 (2022-2023)

5e session de la 11e législature

PARLEMENT WALLON

SESSION 2022-2023

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance publique de commission*

Commission pour l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

Mercredi 21 septembre 2022

*Application de l'art. 162 du règlement

SOMMAIRE

<i>Ouverture de la séance</i>	<i>1</i>
<i>Organisation des travaux.....</i>	<i>1</i>
<i>Désignation d'un président et de deux vice-présidents</i>	
Intervenants : Mme la Présidente, Mme Grovonius.....	1
<i>Ordre des travaux</i>	
Intervenants : M. le Président, M. Evrard, Mmes Ryckmans, Grovonius, M. Di Mattia, Mmes Pavet, Durenne....	1
<i>Liste des intervenants.....</i>	<i>6</i>
<i>Abréviations courantes.....</i>	<i>7</i>

Présidence de Mme Ryckmans, doyenne d'âge

(Présidence en application de l'article 48.2 du règlement)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- La séance est ouverte à 11 heures 16 minutes.

Mme la Présidente (doyenne d'âge). – La séance est ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Désignation d'un président et de deux vice-présidents

Mme la Présidente (doyenne d'âge). – En vertu de l'article 48, § 2, du règlement, nous devons procéder à la désignation du président et de deux vice-présidents.

La parole est à Mme Grovonius.

Mme Grovonius (PS). – Je propose, pour installer notre bureau, à la présidence, M. Tzanetatos et, comme vice-présidentes, vous-même, Madame Ryckmans, ainsi que Mme Lekane.

Mme la Présidente (doyenne d'âge). – Des personnes souhaitent-elles s'exprimer ?

Par assentiment, nous pouvons donc installer ce nouveau bureau.

Je déclare M. Tzanetatos élu Président et Mmes Ryckmans et Lekane élues Vice-présidentes.

Félicitations à M. Tzanetatos pour sa prise de fonction et bon travail à nous tous pour l'année.

(M. Tzanetatos, Président, prend place au fauteuil présidentiel)

Ordre des travaux

M. le Président. – Merci à toutes et tous pour cette désignation. J'arrive nouvellement dans cette commission et j'espère que nous pourrons effectuer du bon travail. J'ai pris la peine de me renseigner sur les travaux qui avaient été mis en place et j'ai relu notamment ce qui avait pu être fait lors de la législature précédente. Il n'y avait pas d'ordre des travaux. La base, les services m'avaient demandé de prévoir cette réunion cinq minutes ou un quart d'heure avant la séance de cet

après-midi. Je trouvais utile de la prévoir en fin de matinée pour que l'on puisse éventuellement faire un tour de table et voir la manière avec laquelle on pouvait organiser nos travaux. C'est dommage, c'est une commission qui n'est pas permanente et qui doit donc systématiquement être refixée pour pouvoir se réunir. Je le dis vraiment de toute bonne foi, comme on est fort pris par notre travail parlementaire et par les autres commissions, cette commission ne revient pas systématiquement à notre agenda. J'aurais voulu que l'on fasse peut-être un peu le point sur une méthodologie de travail. D'autant plus que le coronavirus a fortement sanctionné et cassé l'élan que vous aviez initié en ce début de législature. Il est utile de pouvoir refaire le point sur les différents sujets et différents thèmes que vous aviez dans le pipe.

Si je ne me trompe pas – la mémoire de certains et de certaines sera peut-être plus précise que la mienne, puisque je me base sur ce que j'ai pu lire dans les travaux parlementaires –, il y a eu beaucoup d'auditions au cours de la législature précédente et, en début de législature, vous aviez pointé trois secteurs, trois domaines qu'il serait utile de creuser. Chacun a sa méthodologie.

Celle que je souhaiterais peut être vous proposer, c'est d'essayer que l'on ait une commission qui bouge, qui sorte un peu des murs de ce Parlement et que l'on puisse, au regard des trois thèmes qui avaient été arrêtés – il y avait les familles monoparentales, l'anthropologie, la monoparentalité, l'entrepreneuriat féminin et les jeunes parents célibataires précarisés – c'est que soit on organise des petits sous-groupes de travail, soit on dresse une liste d'institutions, de personnes à entendre, mais chez elles, et pas spécialement dans nos murs. Si cela vaut la peine, évidemment.

S'il n'y a pas de structure et d'aménagement à visiter, autant les recevoir ici que d'aller dans la salle du coin. Notre Parlement est évidemment le lieu tout adapté. Le but est d'essayer de nous faire connaître, de recueillir un maximum d'informations et, dans le laps de temps, il nous reste un peu plus d'un an et demi avant la fin de cette législature, d'essayer de déposer quelques textes sur base des trois sujets que vous aviez arrêtés en début de législature. Je ne sais pas si je suis clair ou pas et si cette méthodologie peut vous convenir.

La parole est à M. Evrard.

M. Evrard (MR). – Monsieur le Président, félicitations pour votre nomination. Je suis certain que vous exercerez cette fonction avec le brio que l'on vous connaît. Simplement, par rapport à l'agenda et à vos propositions, il faut se fixer une méthodologie de travail. Je crois aussi que, par expérience, on a effectivement chacun des agendas assez chargés et donc, me semble-t-il, si l'on a un programme hyper ambitieux, c'est toujours noble. Mais, au final, les présences au sein de la commission seront peut-être moins régulières, ce qui fait que le résultat, parfois, ne répond pas aux attentes. D'un autre côté, vous avez parfaitement raison : il faut essayer de se fixer un calendrier. Le tout sera de trouver le juste équilibre pour déboucher sur des textes et bien cibler ce vers quoi l'on veut aboutir. La thématique est évidemment très large et le risque de se disperser est grand. C'est toujours intéressant. Il y a peut-être pas mal d'auditions, mais si l'on arrive à calibrer cela pour les deux années qui viennent, cela me paraît sage et efficace.

M. le Président. – La parole est à Mme Ryckmans.

Mme Ryckmans (Ecolo). – Merci pour la proposition, Monsieur le Président, et l'échange que l'on va avoir maintenant. Je pense qu'avoir un agenda déjà fixé de nos commissions, ce serait intéressant, dans la mesure du possible, et de trouver un moment qui convient. Est-ce qu'effectivement c'est le mercredi matin, à quelle heure ? Pour tout le monde ? Ou un autre jour ? Il est important de le fixer pour installer une certaine périodicité. L'idée de sortir des parlements ? Oui, bien sûr, aller sur le terrain, rencontrer des gens et des associations, des gens actifs sur les thématiques. Sur les familles monoparentales, on avait déjà beaucoup avancé. On a eu des auditions et un travail avait été entamé, mais il n'a pas été finalisé, notamment à cause du covid, puis à cause des inondations, où vraiment la charge de travail avait été trop importante pour certaines personnes.

Par contre, les autres thèmes avaient été moins abordés. Il faudra un peu les creuser, voir d'abord ce que l'on entend et quel est l'intérêt potentiel, par exemple, du travail sur les familles monoparentales et sur les jeunes chefs de famille précarisées. N'y a-t-il pas là un recouvrement, un doublon ou un risque de faire deux fois le même travail ? Il y a quelque chose à recalibrer. Voilà ce que j'aurais à dire pour l'instant.

Je pense que l'on a aussi, dans notre commission, un besoin de suivi et qu'il faudrait une remise à jour et recommencer la législature avec des contacts avec l'IWEPS et les personnes qui travaillent sur le genre, avec le CWEHF pour savoir, en temps de covid ou maintenant avec la crise, s'il y a des avis, des remarques et des recommandations qu'ils auraient émis et qu'il nous serait utile de nous réapproprier. Ou simplement reprendre contact. Ils sont là, ils existent et ils ont des choses à nous apporter aussi à nous, parlementaires.

M. le Président. – La parole est à Mme Grovonius.

Mme Grovonius (PS). – Je rejoins certains éléments qui viennent d'être évoqués. Il ne reste effectivement pas beaucoup de temps. Le nombre de thématiques me semble trop important. Il y en a même peut-être deux qui se recoupent. C'est plus de la sémantique qu'autre chose. Ne devrait-on pas en définir une et essayer de se focaliser dessus ?

Les visites de terrain, pourquoi pas, mais, de nouveau, il faut que l'on calibre la thématique. Quels sont nos objectifs ? Parce que si c'est pour aller sur le terrain, générer une série d'attentes auxquelles on ne pourra pas répondre, je pense qu'il n'y a rien de plus frustrant et pour les associations de terrain qu'on pourra aller rencontrer et pour nous. Tout cela doit être calibré en fonction du laps de temps qu'il nous reste aussi, et donc de la possibilité éventuelle d'avoir un suivi parlementaire des rencontres de terrain que l'on effectuerait.

Une question à laquelle Mme Ryckmans pourrait peut-être répondre : j'en étais restée au fait que, à un moment donné, on avait fait une espèce de cadastre des recommandations qui avaient été listées sous la précédente législature, et ce afin de voir dans quelle mesure ces recommandations étaient plus ou moins rencontrées par les gouvernements. N'avait-on pas fait un travail tel que celui-là ?

(Réactions dans l'assemblée)

Alors c'est moi qui rêve, c'est possible. Peut-être qu'on en a juste parlé et que cela ne s'est pas réalisé. Merci pour l'information.

M. le Président. – La parole est à M. Evrard.

M. Evrard (MR). – Par rapport à mon intervention précédente, l'entrepreneuriat féminin est une thématique qui me tient à cœur. Je pense, comme vous l'avez dit, que des visites de terrain seraient intéressantes. Je rejoins Mme Ryckmans, on pourrait peut-être déjà actualiser ou avoir l'une ou l'autre audition qui pourrait nous replonger un petit peu dans le bain. En fonction des auditions, on verra avec qui et comment organiser éventuellement une visite de terrain avec un objectif qui pourrait être une recommandation.

Je me souviens, il y a à peu près une dizaine d'années – et je crois que c'était le ministre Marcourt qui était ministre de l'Économie, donc on ne peut pas dire que ce soit une réaction partisane – dans le budget, il y avait clairement une ou deux lignes budgétaires qui étaient dédiées à l'entrepreneuriat féminin. Je sais qu'ici certains sont sensibles au *gender budgeting*. Je trouve qu'une fois que les budgets étaient clairement identifiés pour l'entrepreneuriat féminin, c'était à la fois plus lisible et cela garantissait un certain nombre d'actions vers cette dynamique.

Or, depuis quelques années, sauf erreur de ma part, je ne pense pas que l'on retrouve ou qu'on identifie comme cela dans le budget. Si l'on peut faire l'une ou l'autre audition ou aller sur le terrain, cela peut mener à ce que l'un ou l'autre ministre identifie clairement des moyens ou évalue où l'on en est sur l'entrepreneuriat féminin. Voilà. C'est une proposition.

M. le Président. – Merci, Monsieur Evrard. Les thèmes qui ont été arrêtés, honnêtement, m'intéressent super fort. Je m'étais dit, en termes de visite, comme ça vous aurez le fond de ma pensée la plus complète, que l'on pourrait aller visiter le SPW, une administration dirigée par une femme, et le FOREm qui est une autre administration dirigée par une femme. Ce serait peut-être nos deux premières visites. Vous avez la direction de ces deux structures.

(Réactions dans l'assemblée)

Non, non, mais c'est le FOREm, cela vise aussi la formation et donc cela regroupe et l'entrepreneuriat féminin et la monoparentalité. C'est pour cela que je voulais voir le SPW et peut-être leur dire : « Tiens, en votre qualité de dirigeante, comment appréhendez-vous ces deux questions, ces deux matières ? Vous concernent-elles ou pas ? » Si, au SPW, l'on dit « l'entrepreneuriat féminin, cela ne me concerne absolument pas », elle nous le dira. Par contre, la question de la monoparentalité intéresse toute administration. Qu'est-ce qui est mis en place ? Quelles seraient les pistes de réflexion ? On pourrait donc essayer de fixer rapidement une demande de rendez-vous auprès de ces deux institutions. Si vous en voyez d'autres, n'hésitez pas à me les communiquer. Prendre rendez-vous, c'est facile à faire. L'obtenir, c'est une autre chose. Cela nous permettrait, sur proposition de ce que M. Evrard a dit et Mme Ryckmans, de regarder un peu ce qu'on pourrait remettre à jour dans le travail effectué et, à ce moment-là, faire revenir un interlocuteur ici.

La parole est à Mme Ryckmans.

Mme Ryckmans (Ecolo). – Monsieur le Président, je pense que prendre contact avec ces deux personnes, parce qu'elles sont des femmes, n'a pas beaucoup de sens. Je ne vous suis pas tellement dans la proposition. Si je devais rencontrer la responsable du SPW, j'aurais tendance à d'abord lui demander ce qui est fait de manière générale en matière de *gender mainstreaming* et de *gender budgeting*. C'est la formation des agents, c'est la prise en compte transversale, dans toutes nos politiques publiques, des enjeux de genre. Cela m'intéresse énormément. On a essayé de faire ce travail. On l'a fait en Fédération. Je pense que c'est intéressant de le faire en Wallonie. Cela nous amène toutefois encore à un autre sujet que ceux qui étaient évoqués et qui n'est pas un sujet thématique, mais un sujet transversal, qui a peut-être plus de sens.

Personnellement, cela m'intéresse beaucoup parce que l'on voit bien que, en matière de test de genre, l'on n'avance pas, que, en matière de *gender budgeting*, cela avance très doucement ; il y a toujours des retards, cela passe toujours après. En matière de formation, il y a eu des formations assurées par les cellules de formation auprès des cellules ministérielles et de l'administration. Qu'est-ce que cela donne ? Comment cela se dissémine-t-il ? Cela a évidemment des impacts en chaîne plus importants sur toute une série de domaines.

Personnellement, cela me motive bien aussi, mais l'on doit faire un choix.

On peut travailler sur ces questions transversales, et alors, là, on a aussi à se saisir du plan Genre. J'aimerais bien – je vous le dis d'emblée parce que je l'ai demandé à Mme la Ministre hier – que l'on évite l'écueil que l'on a rencontré au moment de la présentation du plan, à savoir : que le plan Genre ne soit présenté que dans cette commission-ci. Nous avons une responsabilité, me semble-t-il, pour que, dans toutes les commissions, les ministres prennent du temps pour présenter le bilan de ce qu'ils ont fait en deux ans sur le plan Genre. On peut échanger à ce propos pour déterminer comment le mettre en œuvre.

On doit faire des choix. Je ne suis pas seule à décider. Mais quel est l'impact de ces deux modes ? En tout cas, je ne me rallierai pas aux auditions telles que vous les proposez.

M. le Président. – Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

Dites-moi. Je souhaitais rester sur les thèmes sur lesquels vous avez déjà travaillé et ne pas balayer un an et demi de travail par mon arrivée. On reste donc sur les thèmes initiaux. Vous pouvez souhaiter d'autres visites que celles que j'ai proposées. J'y ai réfléchi quand on m'a dit que je reprenais la présidence.

La parole est à Mme Grovonius.

Mme Grovonius (PS). – Je ne pense pas que le propos est d'indiquer que l'on souhaite nécessairement d'autres visites. Les visites que vous proposez peuvent, je pense, faire consensus au sein de la commission, mais elles s'inscrivent alors dans une thématique. C'est juste cela.

M. le Président. – La monoparentalité et les administrations wallonnes, cela a du sens.

La parole est à Mme Grovonius.

Mme Grovonius (PS). – Je rejoins la proposition de notre collègue, Mme Ryckmans, cela me semblerait être plus efficace de demander une rencontre sur la politique de genre de manière générale. Comment cette politique de genre est-elle mise en œuvre au sein du SPW ? Cela va forcément intégrer aussi la manière dont ils prennent

en compte les difficultés éventuelles liées à la monoparentalité de leurs agents, et cetera. Je n'ai pas de difficulté là-dessus. On pourrait même indiquer que c'est un élément que l'on souhaiterait aborder de manière spécifique lors de cette rencontre. Cependant, en faire la thématique principale, je ne pense pas que ce soit nécessairement l'opérateur vers lequel je me tournerais pour parler de l'entrepreneuriat féminin. Par contre, je suis très intéressée de rencontrer la responsable du SPW pour aborder avec elle cette question du genre de manière générale.

M. le Président. – La parole est à M. Di Mattia.

M. Di Mattia (PS). – Il est vrai que l'entrepreneuriat féminin est une thématique que l'on n'a pas réellement investiguée, sauf erreur de ma part. Je ne sais pas si, lors des précédentes mandatures, vous l'aviez déjà fait.

(Réactions de Mme Ryckmans)

Oui. OK.

À titre personnel et en écho aux propos qui viennent d'être émis, je voyais cela plutôt dans une analyse des difficultés et des contraintes auxquelles font face des entrepreneurs au féminin, qui ont dû expérimenter un certain nombre de difficultés. J'imaginai donc, par exemple, plus une couveuse d'entreprises comme il en existe plusieurs dans différentes sous-régions ou peut-être des parcours plus spécifiques, plus individuels, qui nous auraient permis d'avoir un éclairage concret.

C'est là un premier point, mais votre proposition a le mérite de faire le débat.

M. le Président. – Et c'est tout à fait complémentaire.

M. Di Mattia (PS). – Pour le reste, je voulais juste réagir par rapport aux deux autres propositions. Effectivement, on n'a pas beaucoup de temps. Il y a deux thématiques qui, en partie, se recoupent. À cela s'ajoute le fait que l'on est en 2022, que ce n'est pas la même situation qu'en 2017 ou qu'en 2013. On a une double crise : une crise sanitaire, qui n'est pas totalement terminée, dont les effets ne sont pas totalement terminés et une crise énergétique, qui n'en est qu'à ses prémices.

On pourrait peut-être, en matière de précarité, qui concerne à la fois la monoparentalité et de jeunes couples, essayer de déterminer un focus pour analyser les effets sur le terrain de ce qui est en train de se vivre pour le moment. Il y a une série de mesures qui sont prises par le Gouvernement, mais gérer la situation telle qu'on l'a vue aujourd'hui est quand même spécifique. Cela mériterait peut-être que l'on se donne le temps de la réflexion et, en écho avec ce que vous avez proposé, faire des visites de terrain, mais les faire sur base de ce qui est vécu aujourd'hui, dans l'urgence d'aujourd'hui. Je

ne sais pas si je me fais comprendre. Mes propos sont peut-être un peu généralistes, mais ils devraient permettre, en focalisant les deux thématiques, en les regroupant, de faire des visites externes sur base de ce qui est vécu aujourd'hui.

M. le Président. – La parole est à Mme Pavet.

Mme Pavet (PTB). – Je vous remercie. Je veux juste prendre la parole pour dire que je remplace ma camarade, Mme Lekane, qui est malheureusement souffrante. C'est elle qui a suivi tous les débats depuis trois ans. Cela me paraît donc un peu bizarre d'intervenir là-dedans.

Par contre, je suis sûr qu'elle a une position et un avis sur ce que vous êtes en train de discuter et ce qui va être entamé pour les deux prochaines années. Le problème, c'est que l'on n'était pas au courant que cette discussion aurait lieu aujourd'hui. Je suis donc un peu mal à l'aise parce que je ne veux pas l'engager, alors que cela me paraît quand même important comme débat. Je voulais donc juste savoir si l'on pouvait revenir avec des propositions, nous, au nom de notre groupe, par la suite ou si l'issue de ce débat fera que l'objectif pour la prochaine année est déjà décidé. Je voulais juste savoir cela.

M. le Président. – La parole est à Mme Durenne.

Mme Durenne (MR). – Merci, Monsieur le Président. Avec mon groupe, nous sommes d'accord avec votre proposition. Je trouvais que tout pouvait être complémentaire dans la proposition faite et je rejoins également ce que M. Di Mattia disait. Pour compléter, Mme Ryckmans le sait très bien, nous avons adopté, en novembre 2020, au Sénat, une résolution sur l'entrepreneuriat féminin qui demandait aux différents gouvernements de prendre toute une série de mesures. Je pense que l'on pourrait également s'en inspirer, revoir un peu les demandes qui étaient formulées au niveau des différents gouvernements et partir sur cette base de travail là et peut-être effectuer des ajouts.

Vos propositions me convenaient tout à fait, en tout cas pour ma part. En outre, dans le monde de l'entreprise, pourquoi ne pas trouver une chef d'entreprise du secteur privé et voir quel est son parcours ?

Je trouve que les visites de terrain sont beaucoup plus parlantes que de recevoir ici les gens pour faire toute une série d'auditions.

Voilà ce qu'il en est pour ma part. Je vous remercie.

M. le Président. – Ce que je peux vous proposer de faire, pour rencontrer les inconvénients vécus par Mme Pavet, que je comprends, c'est que l'on refixe une réunion dans deux semaines. Cela vous convient-il vous va ? 11 heures ou 11 heures 30 ?

(Réactions dans l'assemblée)

Vous préférez 11 heures.

On valide les deux thèmes principaux : l'entrepreneuriat féminin, parce que vous aviez bien avancé, chaque groupe pouvant me donner une série de visites, à raison de deux par groupe au maximum ; la monoparentalité parentalité et cette précarité qui y est souvent liée. C'est intimement lié. Si vous voulez regrouper ces deux thèmes, je suis d'accord. Je pense que l'on peut, en traitant le sujet, le subdiviser ou le compléter sous un aspect.

On avance comme cela. Une fois que j'ai reçu le thème, on votera. S'il y en a qui le souhaitent – parce que je trouve que la commission n'est pas toujours obligée d'avancer d'un seul homme ou d'une seule femme –, on peut faire des sous-groupes de travail en fonction des desiderata des uns et des autres.

(Réaction d'un intervenant)

Oui, mais j'espère que l'on n'aura plus de crise covid ni d'inondations. En fait, chaque sous-groupe avance comme il le souhaite. S'il y en a qui sont pressés d'avancer, peut-être qu'ils se verront plus souvent. On a déjà fait des sous-groupes, sous l'ancienne législature, dans des commissions où l'on avançait à deux sur quatre, mais le groupe de quatre avançait grâce à deux seulement. C'est une proposition, mais on validera tout cela dans deux semaines.

La parole est à Mme Ryckmans.

Mme Ryckmans (Ecolo). – Je crois que l'on doit aussi en parler dans nos groupes et voir quelles sont les disponibilités parmi les membres et les suppléants pour assurer ce genre de choses et revenir d'abord par une discussion interne.

M. le Président. – La parole est à M. Evrard.

M. Evrard (MR). – Je rejoins cette manière de faire. Il s'agirait alors – il est possible d'aller le pêcher quelque part – d'avoir le rapport du Sénat ou, au niveau de la

présidence, de pouvoir collationner déjà toute une série de documents qui existent. Comme cela, on en prendra connaissance à ce niveau-là.

M. le Président. – Parfait.

La parole est à Mme Durenne.

Mme Durenne (MR). – Il s'agit d'une résolution qui avait été adoptée, si je ne me trompe plus, en novembre 2020 sur l'entrepreneuriat féminin. Je vais vous la faire parvenir.

M. le Président. – Merci.

Les auditions sur l'entrepreneuriat féminin avaient-elles été retranscrites dans un rapport ?

(Réaction d'un intervenant)

Oui.

(Réaction de Mme Ryckmans)

La parole est à Mme Ryckmans.

Mme Ryckmans (Ecolo). – Pour les familles monoparentales, on avait également une série d'auditions qui avaient été faites.

M. le Président. – On va ressortir un dossier avec cela et il sera mis à votre disposition. On essaie de finaliser un début de pistes de fonctionnement pour dans quinze jours.

Vous vous chargez de reconvoquer la commission en transmettant à la Conférence des présidents. Cette commission n'est pas permanente, donc je ne siège pas à la Conférence des présidents. Je devrai donc le dire à mon chef de groupe.

Ceci clôt nos travaux de ce jour.

La séance est levée.

- La séance est levée à 11 heures 44 minutes.

LISTE DES INTERVENANTS

M. Michel Di Mattia, PS
Mme Véronique Durenne, MR
M. Yves Evrard, MR
Mme Gwenaëlle Grovonius, PS
Mme Amandine Pavet, PTB
Mme Hélène Ryckmans, Ecolo
M. Nicolas Tzanetatos, Président

ABRÉVIATIONS COURANTES

covid	coronavirus disease (maladie à coronavirus)
CWEHF	Conseil wallon de l'égalité entre hommes et femmes
FOREm	Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
SPW	Service public de Wallonie